



Conseil d'administration

Mercredi 23 janvier 2019 / 14h30-16h30

(Suresnes)

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA DU 26 SEPTEMBRE 2018 ET 27 NOVEMBRE 2018

II. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 FEVRIER 2019

A) ORGANISATION

Date : jeudi 14 février 2019

Horaires : 14h00-18h00

Lieu : Hauts-de-Seine Habitat (Levallois-Perret)

B) ORDRE DU JOUR

Selon l'article 13 des statuts de l'association, l'Assemblée générale ordinaire doit se prononcer sur :

1 - un rapport moral présenté par le Président de l'association : valeurs et missions de l'association – bilan d'actions 2018 – rayonnement de l'association et remerciement des partenaires.

2 - un rapport financier présenté par le Trésorier de l'association : bilan financier 2018 et perspectives financières 2019.

→ Donne lieu à :

- Une approbation du rapport d'activités
- Une approbation des comptes de l'exercice clos
- Un vote du budget à venir
- Un vote sur le montant des cotisations 2019

3 – une présentation du plan d'actions 2019 et du projet de développement sur les trois prochaines années 2019-2021

→ Donne lieu à :

- Une validation du projet de développement

4 - Le Conseil d'administration ayant été élu pour trois ans, cette Assemblée générale donnera lieu à des élections.

Les statuts actuels fixent le nombre de membres par collège :

- 8 membres maximum pour le collège 1 (collectivités et bailleurs)
- 5 représentants maximum pour le collège n° 2 (associations, établissements supérieurs)
- 2 représentants maximum pour le collège n°3 (personnes physiques)

Afin de permettre aux collectivités qui le souhaitent d'intégrer le conseil d'administration, **il est proposé de modifier les statuts**. Cette modification pourra également être l'occasion d'affiner d'autres articles.

Dans le cas où les administrateurs souhaiteraient modifier les statuts, une **Assemblée générale extraordinaire** est nécessaire. Cette dernière est convoquée notamment pour une modification des statuts à la demande du Conseil d'administration. Les modalités de convocation sont identiques à celles de l'Assemblée générale ordinaire. Elle peut précéder l'Assemblée générale ordinaire.

Une proposition de déroulé est jointe en annexe.

→ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer l'élargissement du conseil d'administration et sur le déroulé.**

C) INVITATION ET COURRIER

Une invitation a été élaborée et devra être envoyée par mail au réseau.

Pour les acteurs non adhérents, un paragraphe a été ajouté dans le courrier, validé par les administrateurs, présentant l'ouvrage et accompagnant l'envoi de la carte de vœux en format papier (*voir tableau en annexe*).

→ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ces documents.**

III. BILAN D'ACTIONS 2018

Le bilan d'actions 2018 sera présenté par le Président de l'association et abordera les points suivants :

▪ Faits marquants 2018

Juillet 2018 : obtention du label « Patrimoine d'intérêt régional » pour trois cités-jardins adhérentes

Octobre 2018 : publication de l'ouvrage *Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur* aux éditions Lieux-Dits, coll. Patrimoines d'Ile-de-France, 224 p. en parallèle d'une exposition organisée au MUS de Suresnes d'octobre 2018 à juin 2019.

Octobre 2018 : voyage d'étude dans la Métropole de Rouen avec visite de la cité-jardin du Trait et de l'exposition *Cités-jardins, cités de demain* à la Manufacture des savoirs d'Elbeuf.

Septembre-Décembre 2018 : exposition *Mémoires de cité-jardin, 10 ans déjà !* accompagnée d'une programmation d'activités et de visites.

▪ Vie et fonctionnement de l'association

Marine RACHALSKA, étudiante en Master 2 à l'IREST, a accompagné l'animatrice de l'association dans ses missions sur Stains, dans le cadre d'un volontariat en service civique de mai à décembre 2018.

Outre les commissions thématiques, deux groupes de travail techniques ont été organisés en 2018 : sur la préparation de l'ouvrage (comité de rédaction) et sur le Printemps des cités-jardins.

▪ Actions de valorisation

Organisation du « Printemps des cités-jardins 2018 » : 19 initiatives dans 11 cités-jardins pour un total de 399 visiteurs.

Participation à divers événements régionaux et nationaux : « Journées européennes du patrimoine 2018 », « Jardins ouverts », « Jardins jardins », « Journées nationales de l'architecture »...

Encadrement d'un atelier-projet des étudiants de l'IREST sur les dispositifs de valorisation à l'œuvre dans les cités-jardins adhérentes : diagnostic et préconisations.

Local « Mémoires de cité-jardin » : dans le cadre de la convention tripartite signée entre l'association, Plaine Commune et la Ville de Stains, des actions spécifiques sont organisées sur la Ville de Stains.

- ✓ 1637 visiteurs ont été accueillis au local en 2018.
- ✓ 12 visites de la cité-jardin de Stains ont été effectuées par l'animatrice (événement nationaux, groupes scolaires, étudiants...).
- ✓ Dans le cadre des 10 ans du local Mémoires de cité-jardin, 21 activités ont été programmées en partenariat avec la Ville de Stains, Plaine Commune et la Médiathèque Louis-Aragon.
- ✓ Une exposition a été organisée dans le cadre des fêtes de fin d'année à Stains. Elle a accueilli un total de 50 personnes sur deux jours.

- Communication générale

Une visibilité renforcée :

	Facebook	Twitter	Instagram	Newsletter
Février 2017	160 abonnés	99 abonnés	28 abonnés	580 abonnés
Février 2018	240 abonnés	176 abonnés	112 abonnés	625 abonnés
Janvier 2019	347 abonnés	217 abonnés	196 abonnés	650 abonnés

Le mini-site de l'association a été mis à jour et actualisé tout au long de l'année (création d'actualités, création d'une page pour l'édition 2018 du Printemps des cités-jardins...).

Suite à une subvention de la DRAC Ile-de-France reçue fin 2017, un travail a été engagé pour la création d'une identité graphique et d'un site internet :

- envoi d'un cahier des charges en juillet 2018,
- choix de prestataires par le Conseil d'administration du 26 septembre 2018,
- envoi d'un questionnaire à tous les adhérents, septembre 2018
- élaboration d'un premier logo soumis au Conseil d'administration du 27 novembre 2018
- présentation du logo, de la charte graphique et des premières maquettes du site internet au Conseil d'administration du 23 janvier 2019

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur les premières maquettes des documents de communication et du site internet.**

- Développement et partenariats

> Office de tourisme de Suresnes / Suite à sa volonté notifiée dès la fin de l'année 2017, l'Office de tourisme a adhéré en février 2018.

> Argenteuil / La ville d'Argenteuil a adhéré en mars 2018.

> Gennevilliers / Suite à un rendez-vous organisé entre le Président de l'association et le maire de Gennevilliers, le 21 septembre 2018, la Ville de Gennevilliers a rejoint l'association en novembre 2018.

> Drancy / Une rencontre en mai 2018 avec les élus et des représentants de l'association a finalement été annulée. La Ville de Drancy reste pour l'instant partenaire et ne souhaite pas se positionner sur une adhésion.

> Communauté Roissy-Pays de France / La Communauté a fait part de sa volonté de collaborer avec l'association et souhaitait connaître le montant de l'adhésion.

> L'Ecole d'urbanisme de Paris souhaiterait adhérer à l'association.

IV. PLAN D'ACTIONS POUR 2019

A) OUTILS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

Suite à une subvention de la DRAC Ile-de-France reçue fin 2017, un travail a été engagé pour la création d'une identité graphique et d'un site internet sur le second semestre 2018.

Les premières maquettes des documents de communication et du site internet sont soumises à l'avis du Conseil d'administration.

➔ **Le conseil d'administration est invité à se prononcer sur ces documents.**

Les documents de communication achevés, une stratégie de diffusion devra être mise en place.

Le futur site internet de l'association devrait être opérationnel pour juin 2019. Il contiendra en outre une interface intranet pour les adhérents.

Une revue de presse sera mise en place avec l'accompagnement de Plaine Commune afin que les adhérents puissent bénéficier d'une veille sur l'actualité des cités-jardins.

B) PARTENARIAT AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE

LABEL « PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL »

En 2018, l'association a soutenu et coordonné les candidatures au label « Patrimoine d'intérêt régional » des cités-jardins de Stains, de Suresnes et de Champigny-sur-Marne qui ont obtenu cette reconnaissance en juillet 2018.

L'association reste aujourd'hui le principal interlocuteur de la Région Ile-de-France. Elle coordonnera et appuiera une seconde vague de labellisation de cités-jardins adhérentes.

Enfin, elle assistera les cités-jardins labellisées dans la mise en œuvre du label, en concertation avec les acteurs concernés.

PROMOTION DE L'OUVRAGE

Une campagne de promotion de l'ouvrage *Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur* a été menée (annonce sur les réseaux de communication de l'association, présence sur les sites internet des adhérents, articles dans la presse) et doit être renforcée en 2019.

Un lancement officiel en librairie avec la Région Ile-de-France devrait être réalisé.

C) LE PRINTEMPS DES CITES-JARDINS

Edition 2019. La prochaine édition du Printemps des cités-jardins aura lieu du 11 au 26 mai 2019 sur la thématique « Arts et patrimoine ».

Le visuel de l'affiche et de la brochure reprendra le modèle utilisé pour les deux éditions précédentes (2017 et 2018). La réalisation de ces documents et leur impression est prise en charge cette année par la Ville d'Epinay-sur-Seine.

Le programme sera finalisé début février.

D) TRAVAIL DES COMMISSIONS THEMATIQUES

> **Préservation – Rénovation** : la commission travaille actuellement à l'élaboration de deux dossiers thématiques sur l'accessibilité des logements et les dispositifs de protections patrimoniales.

> **Valorisation – Promotion** : la commission s'est recentrée sur les outils de promotion de l'association et des cités-jardins adhérentes en vue de consolider, dans un premier temps, la valorisation des cités-jardins à l'échelle régionale.

Les comptes rendus des dernières commissions sont joints en annexe.

E) ACTIONS LOCALES

Dans le cadre de la convention pluriannuelle entre Plaine Commune et l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France approuvée par les administrateurs lors du Conseil d'administration du 27 novembre 2018, l'animatrice consacre 35 % de son temps à des actions sur les cités-jardins du territoire de Plaine Commune.

Entre autres, elle assure une permanence trois demi-journées par semaine au local « Mémoires de cité-jardin » à Stains.

Trois projets sont prévus pour 2019 :

- Réalisation d'un projet épistolaire entre les écoles des cités-jardins de Stains et de Suresnes, en partenariat avec le Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes
- Réalisation de « Balades aquarellistes » dans le cadre du Contrat de ville : des Stanois sont amenés à découvrir les cités-jardins par le biais de l'aquarelle, à Stains et dans d'autres cités-jardins de la Région. Ce projet est une reconduction d'actions.

➔ **Le Conseil d'administrations est invité à se positionner sur ces deux premiers projets.**

- Poursuite de l'activité sur le rucher.

Le Parti Poétique à qui appartiennent les ruches et qui gère le rucher depuis son installation en 2012 demande à l'association si elle souhaite poursuivre ce partenariat. L'engagement du Parti Poétique et son suivi du rucher n'ayant pas été concluants en 2017 et 2018, Seine-Saint-Denis habitat qui finance actuellement ce projet, ne souhaite pas continuer dans ces conditions avec le Parti Poétique. Auquel cas, l'association doit faire appel à un nouvel apiculteur qui devra installer de nouvelles ruches.

➔ **Le Conseil d'administrations est invité à se positionner sur le rucher.**

V. PROJET DE DEVELOPPEMENT 2019-2021

L'association arrive au terme de son projet initial, construit pour une période de trois ans, 2016-2018. C'est sur cette base pluriannuelle que les membres fondateurs de l'association se sont engagés. Cette période étant arrivée à son terme, il est proposé de présenter

- Un bilan des actions menées depuis la création de l'association
- Un plan d'actions pour la période 2019-2021.

Un document « *Note bilan et projet de développement* » est joint en annexe.

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ce document.**

VI. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A) POINT TRESORERIE

Bilan financier 2018

Le bilan financier de 2018 est joint en annexe.

Budget prévisionnel 2019

Un pré-projet a été élaboré et est joint en annexe. Il sera à affiner avec le comptable d'ici l'Assemblée générale.

Budget de l'association

Au 18 janvier 2019, le montant des recettes de l'association s'élève à **41 034 €** :

> 3 682 € sur le compte courant ;

> 37 352 € sur le livret A.

Comptabilité

En prévision de l'Assemblée générale, une réunion entre le Trésorier de l'association et le cabinet comptable LGPN est en cours d'organisation afin de faire le point sur la clôture des comptes et sur les perspectives financières pour l'année 2019.

Le bilan financier fera également mention du loyer et des autres charges prises en compte directement par des adhérents.

Recouvrement des cotisations

Toutes les cotisations ont été perçues en 2018.

B) MONTANT DES ADHESIONS POUR 2019

L'Assemblée générale doit se prononcer sur le montant des adhésions pour l'année 2018. Il est proposé que le montant des adhésions 2018 soit reconduit en 2019, soit :

- Collège n°1 (collectivités-bailleurs).
 - 5000 € pour les Conseils départementaux
 - 3000 € pour les bailleurs sociaux
 - 2000 € pour les villes

Cotisations spécifiques :

- 15000 € Plaine Commune
- 5000 € Stains
- Collège n°2 (associations – fondations – établissements d'enseignement supérieur)
 - 150 € (associations, fondation, établissements d'enseignement supérieur)
 - 30 € (associations d'habitants ou artistiques)
- Collège n°3 (personnes physiques)
 - 20 € (adhérent membre)
 - 50 € ou plus (adhérent bienfaiteur)

Il est proposé de créer une nouvelle catégorie pour le collège n°1, comprenant les intercommunalités. Le montant proposé par les administrateurs lors du conseil d'administration de septembre 2018 s'élevait à 3 000 €.

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se positionner sur ces montants.**

C) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL « MEMOIRES DE CITE-JARDIN »

Convention de mise à disposition du local

Une « convention de mise à disposition et d'utilisation partagée du local Mémoires de cité-jardin » a été signée en janvier 2017 entre l'association, Plaine Commune et la Ville de Stains.

Dans ce cadre les locaux sont mis à disposition de l'Association par Plaine Commune, à titre gratuit, jusqu'au 31 décembre 2018. Tout renouvellement ou prolongation doit faire l'objet d'un avenant.

Cette convention étant arrivé à son terme en décembre 2018, il convient d'envisager son renouvellement en mars ainsi que des solutions pour la pérennisation et le maintien de ce local à disposition de l'association.

Suite à la décision du conseil d'administration du 27 novembre 2018, un courrier signé par le Président et le Vice-président de l'association a été envoyé le 17 décembre 2018 à M. TROUSSEL, Président de Seine-Saint-Habitat afin de demander la mise à disposition à titre gratuit du local dont les charges seraient payées par Plaine Commune restant locataire. A ce jour, l'association n'a pas reçu de réponse.

D) MOYENS HUMAINS

La Ville de Stains a lancé le recrutement d'un nouveau volontaire en service civique pour venir en renfort de l'animatrice sur l'action locale. L'annonce a été publiée sur profilculture.com ; servicecivique.fr. L'animatrice a sollicité l'IREST et l'Ecole du Louvre pour diffusion.

VII. DEFINITION DU CALENDRIER DU PREMIER TRIMESTRE 2019

Il est proposé de fixer les dates :

- du prochain Conseil d'administration
- des prochaines commissions thématiques

Types de rencontres	Assemblée générale	Réunions du Conseil d'administration	Commissions thématiques
Participants	<i>Ouvert à tous</i>	<i>Conseil d'administration / techniciens avec pouvoirs / Animatrice</i>	<i>Ouvert à tous</i>
Fréquence	1 x par an	3 x par an	3 x par an
	14/02/2018		

Annexes :

- Relevés des Conseils d'administration en date du 26 septembre et 27 novembre 2018
- Invitations à l'Assemblée générale du 14 février 2019
- Projet de modification des statuts
- Note projet de développement : bilan 2016-2018 et perspectives 2019-2021
- Bilan financier 2018 et budget prévisionnel 2019
- Compte-rendu de la commission thématique « valorisation – promotion » du 5 décembre 2018
- Compte rendu de la commission thématique « préservation – rénovation » du 29 juin 2018
- Premières maquettes documents de communication et site internet